S3 BORDEAUX

BULLETIN SYNDICAL

n°201 | MARS-AVRIL-MAI 2015



ÉDITORIAL RECONSTRUIRE

Les circulaires d'application du décret d'août 2014 sur les obligations de service sont sur le point de paraître. Les interventions du SNES-FSU auprès du ministère ont permis d'éliminer certaines parties du texte dangereuses. Mais ce texte est loin d'être satisfaisant, pas plus que ne l'étaient les décrets de 50 au moment de leur promulgation. Ce sont les rapports de force que les personnels ont pu construire au fur et à mesure de l'application des textes qui ont permis une lecture des textes favorable aux personnels. Il en va de même avec ce nouveau décret, tout n'est pas écrit, ni dans le texte du décret, ni dans la circulaire d'application. La réponse aux dérives managériales de notre hiérarchie n'est pas seulement juridique, elle se trouve aussi dans la capacité de chaque établissement à résister collectivement aux pressions des hiérarchies, dans sa capacité à reconstruire un rapport de force face à une interprétation régressive des textes.

Les résultats des élections départementales sont inquiétants à plus d'un titre. La moitié des électeurs ne se sent plus concernée par la désignation de ses représentants, les alternatives de gauche ne font pas recette, un quart des électeurs ne résiste pas à la démagogie électorale de l'extrême droite. Le rôle des organisations syndicales est fondamental face à cette désespérance. Il ne s'agit pas de se substituer aux partis politiques, mais de faire émerger de nouvelles revendications sociales. Les grandes avancées sociales ont toujours été acquises à la suite de grands mouvements sociaux. Et c'est dans les périodes les plus difficiles que le rôle des organisations syndicales devient crucial.

Le 9 avril est une étape dans la reconstruction d'un nouveau rapport de force afin de faire vivre les revendications légitimes de l'ensemble des salariés. Le SNES-FSU peut, avec l'appui de ses adhérents et sympathisants, participer à cette reconstruction. Des alternatives sont possibles, les mandats du SNES-FSU en sont riches, faisons-les vivre!

Jean-Pascal Méral, Secrétaire général du SNES de l'académie de Bordeaux

SOMMAIRE

P1. ÉDITORIAL
P2-P3. JEUDI 9 AVRIL - GRÈVE
P4-P6. ÉCHOS DES S1
P7. MÉTIER CERTIFIÉS
P8. MÉTIER CPE
P9. STAGIAIRES ESPE
P10-P11. VIE DU SNES ET DE LA FSU
P12. DERNIÈRE

Conception graphique : Stéphane Lestage

Imprimerie Lestrade - av. Jean Zay - BP 20079 - 33151 Cenon cedex
Directeur de publication : Jean Pascal Méral - CPPAP : 1019S07145
Prix du n° 1€22 - Trimestriel - Abonnement annuel : 12€20

JOURNÉE DE GRÉVE INTERPROFESSIONNELLE L'AUSTÉRITÉ DÉTRUIT LES SERVICES PUBLICS

et amplifie les inégalités

Les politiques d'austérité font porter les efforts sur les salarié-es et appauvrissent les services publics. L'austérité pénalise particulièrement les plus pauvres, ceux dont la seule richesse est l'accès aux services publics et le droit à la protection sociale.

Pour les salaires

Les agents de la fonction publique connaissent depuis 2010 le gel du point d'indice, programmé pour se prolonger encore, les salarié-es du secteur privé se voient opposer la compétitivité des entreprises.

Ensemble, avec les salarié-es du privé, mobilisé-es pour leurs revendications, exigeons :

La hausse de nos salaires : dégel du point d'indice, mesures de rattrapage des pertes subies depuis des années, ...

Pour l'emploi public et les conditions de travail

Les créations d'emplois à l'Education nationale sont insuffisantes face à la hausse démographique. Dans les autres secteurs, les suppressions d'emploi public demeurent la règle mettant les services en difficulté pour accomplir leurs missions.

- Ensemble, avec les salarié-es du privé, mobilisé-es pour leurs revendications, exigeons :
 - La fin des suppressions d'emplois et la création d'emplois statutaires permettant le bon accomplissement de toutes les missions de service public.
 - L'arrêt des politiques d'austerité, injustes et inefficaces qui déstabilisent et fragilisent les services publics et leurs missions.
 - Le maintien et l'amélioration du statut général et des statuts particuliers qui sont autant de garanties pour la Fonction publique et les citoyens.









JOURNÉE AVRIL DE GRÈVE

INTERPROFESSIONNELLE

À l'appel des organisations syndicales de fonctionnaires CGT, FO, FSU, Solidaires et FA-FP

DÉFENDONS nos métiers, nos salaires, nos missions, nos conditions de travail.

DÉFENDONS le service public, porteur des valeurs de la République, facteur d'égalité.

RASSEMBLEMENTS



MANIFESTATIONS

<u>PÉRIGUEUX</u>

10H30
PALAIS DE JUSTICE

BORDEAUX

10H30 ALLÉES DE TOURNY

MONT DE MARSAN

10H PLACE DES ARÈNES 10H30

PLACE DE VERDUN

BAYONNE

10H30 PLACE STE URSULE <u>AGEN</u>

!

ÉCHOS DES S2

GIRONDE

<u>PRÉPARATION DE LA RENTRÉE EN GIRONDE</u>: DES CONDITIONS DE RENTRÉE TOUJOURS AUSSI DIFFICILES... CETTE ANNÉE ENCORE, LA DOTATION EN TERME DE MOYENS NE COUVRIRA PAS LA POUSSÉE DÉMOGRAPHIQUE EN PARTICULIER DANS LES LYCÉES.

	DGH	Taux de croissance	Effectifs	Taux de croissance	
Pour les 104 collèges	-607,5 heures	-0,8%	-241 élèves	-0,4%	
Pour les 34 lycées	+1 620,5 heures	+3,48%	+ 1 418 élèves	+4,2%	

Notre demande d'un plan d'urgence et de rattrapage est donc plus que jamais d'actualité. Rien que pour revenir au H/E (heures d'enseignement par élève) déjà dégradé de 2005 (Loi d'orientation Fillon), il faudrait créer 204 postes pour les seuls collèges du département sans compter les Segpa...

Mais, selon Monsieur Coux, le nouveau DASEN de la Gironde, cette rentrée 2015 devrait se dérouler sous les meilleurs auspices! Avec sa dotation départementale, il promet pas plus de 28 élèves par classe en 6ème ... à un ou deux près, pas plus de 30 pour les trois autres niveaux en collège... à un ou deux près, il promet pas plus de 35 élèves par classe en 2^{nde} en lycée... à un ou deux près ; il promet de soutenir les établissements classés en REP et REP+; il promet d'accompagner les établissements sortant de ce dispositif Éducation Prioritaire... Les promesses n'engagent que ceux qui y croient...

La disparition des seuils pour l'ouverture de classe, remplacés par la notion floue de « repère » a été annoncée par le Recteur et relayée, au niveau départemental par le DASEN. Cela n'est pas à même de nous rassurer quant à la baisse des effectifs par classe... Le

nombre d'élèves par classe n'étant pas une variable de réussite majeure pour ce dernier. « N'ayez crainte, il faut avoir confiance » nous répète le DASEN. Ce doit être pour cette raison que nous disposons de documents préparatoires avant le CTSD toujours plus incomplets et sans respect des délais réglementaires.

Cela doit être pour cette raison également que nous prenons connaissance en pleine séance d'un document concernant la fameuse « Allocation Progressive de Moyens » promise par Madame la Ministre de l'Éducation Nationale et baptisée, par Monsieur le Directeur Académique, « Bonification Territoriale et Sociale ». Ce document, tenant lieu d'explication sur les arbitrages pour l'Éducation prioritaire, n'est en fait qu'une reprise « allégée » (moins 62 heures) de la dotation renforcée pour « les 51 collèges fléchés » allouée depuis 2 ans.

Lors de ce CTSD du 27 janvier 2015, le DASEN a donc présenté la nouvelle carte de l'Éducation prioritaire. Malgré les deux mois de très forte mobilisation des six réseaux sortants, il est resté sourd à tout changement. Ce sont donc les choix ministériels qui ont été retenus sans véritables explications, justice ou transparence. Au final, il y aura trois REP+ (2 collèges à Lormont et 1 au collège A.Blanqui de Bordeaux) et 15 REP pour la Gironde. Ces choix sont bien évidemment insuffisants pour diminuer réellement les difficultés scolaires de nos élèves.

Les élus SNES-FSU constatent surtout que la conception du « dialogue de gestion » du DASEN s'appuie en priorité sur les seuls chefs d'établissement dans le strict respect de la sacro-sainte règle de l'autonomie locale. D'ailleurs, quand les élus des personnels en CTSD votent à l'unanimité contre son projet de répartition de la dotation départementale, ce dernier refuse de venir siéger lors du deuxième CTSD, confiant cette corvée à son Secrétaire Général...

Dans cette instance départementale, le manque de transparence de l'autorité académique ne fait qu'entretenir le doute et la défiance. Cette stratégie couplée à celle des chefs d'établissement, qui refusent de soumettre au vote en Conseil d'Administration les projets de répartition des moyens, montre tout le mépris pour les élus des personnels et pour la concertation. Que veulent-ils masquer ?

ÉCHOS DES S2

Le manque de moyens dans tous les établissements du 2nd degré ? La dégradation de nos conditions de travail et d'enseignement ? La fin d'un service public d'éducation garant d'égalité entre les élèves et les territoires ?

Quand nous menons âprement les discussions autour des droits des élus des personnels dans des instances démocratiques comme les CTSD ou les C.A, quand nous dénonçons l'opacité autour de l'autonomie du chef d'établissement, quand nous déplorons les effets de certaines

réformes comme celle de l'Ecole du socle ou du Lycée, quand nous défendons les collèges et les lycées qui nous ont sollicités, nous nous sentons bien seuls... L'UNSA qui syndique la très grande majorité des chefs d'établissement fait la sourde oreille. Quant au représentant du SGEN-CFDT, il a brillé lors de ses deux seules interventions : une pour défendre le Conseil pédagogique en réponse à nos attaques (« les enseignants devraient s'approprier le fonctionnement de cette instance pour faire fonctionner la vie de l'établissement ») et une pour

s'excuser de son vote contre la répartition de la dotation départementale.

Nous continuons à croire en une Ecole républicaine ambitieuse et émancipatrice, à défendre un service public national qui voit dans sa jeunesse une promesse d'avenir et pas une charge, une simple ligne budgétaire...

Catherine DUDES et Cyrille ORLOWSKI Co-secrétaires départementaux SNES

PYRÉNÉES ATLANTIQUES

COMMUNIQUE DE PRESSE : QUEL COLLÈGE DE LA RÉUSSITE ?

Depuis la fermeture et la destruction du collège Jean Monnet, un projet de collège expérimental a été mené. Malheureusement. comme souvent, les personnels n'ont pas été associés à la discussion. Aujourd'hui, ce collège qualifié de « collège de la réussite » (cela signifie-t-il que les autres collèges ne le sont pas ?) est présenté comme un établissement novateur avec un recrutement départemental et des places en internat pour tous les collégiens qui y seront scolarisés et pour quelques lycéens.

Reconstruire l'établissement qui présentait des risques pour tous était une nécessité (c'était une structure « Pailleron ») mais balayer un collège que l'on a laissé mourir en permettant la ghettoïsation, pour construire un établissement fermé aux élèves du quartier qui l'accueille, relève du cynisme le plus profond. Les enfants du quartier vont une fois de plus se sentir délaissés quand c'est de solidarité et de considération dont les quartiers défavorisés ont besoin.

Dans ces conditions, comment croire l'inspection d'académie et le conseil général qui annoncent un collège ouvert sur le quartier ?

La fermeture de l'ancien collège a eu des conséquences sur les autres collèges palois : ils ont vu le nombre d'élèves à accueillir augmenter sans que soient reportés les moyens octroyés à Monnet, établissement ZEP.

D'ailleurs, la redéfinition de la carte de l'éducation prioritaire sur le département engage 3 établissements (entrée du collège Jeanne d'Albret de Pau et sortie du collège Barbusse de Boucau) alors qu'avant la fermeture de Monnet 4 établissements étaient labellisés.

La fermeture d'un collège permettrait-elle l'évaporation des difficultés ?

Les postes d'enseignants dans ce nouveau collège, seront « spécifiques », cela signifie que les professeurs seront choisis par l'institution, selon des critères particuliers, en dépit des règles qui régissent l'affectation des enseignants en France. Ce collège sera donc d'une certaine façon extra territorial, pour les personnels aussi.

La réussite annoncée de certains élèves avec des professeurs choisis contre la réussite de tous les élèves : c'est une curieuse idée de l'égalité et de la République.

La section départementale du SNES des Pyrénées Atlantiques

ÉCHOS DES S2

LOT ET GARONNE

DANS LE LOT-ET-GARONNE, APRÈS LA COMMUNICATION DANS LES ÉTABLISSEMENTS DES DGH, LA PRÉPARATION PLUS OU MOINS TRANSPARENTE DES TRMD ET LEURS VOTES, LA PARUTION DES CRÉATIONS/ SUPPRESSIONS DE POSTES, LE BILAN NOUS LAISSE QUELQUES INQUIÉTUDES.

Certes le Lot-et-Garonne est audessus de la moyenne académique pour le taux d'encadrement des élèves en collège mais il est en dessous pour les lycées. Impossible de nous contenter de ce constat car cette moyenne académique est de toute façon insuffisante, et, sur le terrain cela se traduit par une hausse continue des effectifs en classe. A ce jour, il n'y a par exemple plus de places disponibles en 3ème dans tout le département, l'information venant de l'Inspection (rajoutons que, malgré la disparition des seuils, pour l'instant, le plafond de 30 élèves est respecté).

Nos inquiétudes se portent donc très logiquement sur les effectifs prévisionnels de la rentrée 2015 : 23 élèves de moins sont prévus à la rentrée de septembre par les services de l'inspection académique. Or en 2014 déjà, la prévision était inférieure de 80 élèves par rapport au constat de rentrée. La dotation en heures se fait donc par rapport à des effectifs prévisionnels systématiquement minorés par rapport à la réalité.

Nous ne cessons de dénoncer en CTSD cette manipulation malhonnête des chiffres. « Nous avons prévu des ajustements de rentrée » nous disent-ils. Peut-être, mais en moyens provisoires bien sûr, heures supplémentaires et autres « bricolages maison » (classes surchargées, regroupements aberrants au mépris de la logique pédagogique et de l'intérêt des élèves en lycées et lycées professionnels en particulier...). En regard, les postes nécessaires ne sont bien sûr pas créés et un grand nombre de services ne seront pas couverts à la rentrée.

De plus le nouveau DASEN a choisi de supprimer 6 postes à la rentrée prochaine alors même que la répartition académique des moyens nous permettait d'en ouvrir 7,5 ! Il a préféré un saupoudrage des 135 heures accordées sur 11 collèges... Cette politique délibérée de précarisation des moyens renforce les difficultés de notre département déjà « parent pauvre » de l'académie et peu attractif en matière de mutation.

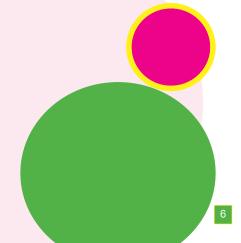
A noter une petite satisfaction cependant : l'ouverture à la rentrée d'une section destinée à accueillir les élèves allophones à Aiguillon, dispositif dont le 47 était dépourvu ! ... Rencontré au cours du premier trimestre par le S2, le DASEN s'était engagé à soutenir notre demande de prise en charge de ces élèves. Nous espérons que cela augure d'autres ouvertures....

Au final : des conditions de travail toujours de plus en plus dégradées, des salaires qui n'augmentent pas, l'invention des IMP, qu'ils agitent comme une aumône et dont le risque est la mise en concurrence des collègues

pour obtenir des miettes pécuniaires, l'apparition (janvier 2015) du dispositif, dernier venu, PAP, qui après le PAI, le PPRE et le PPS, n'en doutons pas nous donnera son lot de tâches administratives et de réunions supplémentaires.

Il ne leur reste plus qu'à s'attaquer à nos vacances, qui polarisent tant de crispations... On sait déjà que la réforme territoriale va entrainer une modification des zones de vacances scolaires mais celles qui évidemment suscitent le plus de commentaires sont les vacances estivales. Si B. Hamon l'an dernier a reculé, à ce jour, nous ne savons toujours pas si Najat Vallaud-Belkacem maintient une rentrée le 28 août pour les enseignants et le 31 pour les élèves. Si ce changement de calendrier était acté, ce serait une première, et le début du « détricotage » des grandes vacances. Ce gouvernement fera-t-il ce dont le précédent avait rêvé ?

> Anne-Laure TIDJDITI secrétaire départementale SNES Lot et Garonne



MÉTIER CERTIFIÉS

CAPA AVANCEMENT CERTIFIÉ

LA CAPA S'EST TENUE LE 15 DÉCEMBRE.

Lors de notre déclaration d'ouverture, nous avons pointé le fait que notre profession subit pour la 5^{ème} année consécutive un gel de la valeur du point d'indice. Et depuis 1982, date de la désindexation des salaires sur les prix, la perte de pouvoir d'achat est de 35 % ce qui représente une perte équivalente à 4 mois de traitement! Il n'est pas étonnant que les jeunes diplômés à bac + 5 ne soient plus attirés par une carrière où la rémunération initiale est à peine à 1,3 fois le SMIC et dont les perspectives d'augmentation sont extrêmement minces. De plus, nos conditions de

travail se dégradent à grande vitesse : toujours plus de pressions de la part des chefs d'établissement et des IPR, augmentation des effectifs dans les classes toujours plus hétérogènes et agitées, fins de carrière de plus en plus longues, avec une quasi impossibilité de prendre un temps partiel afin de limiter la décote sur le montant de la pension. Il est urgent que le ministère entende nos demandes.

Concernant les opérations de promotions, nous avons relevé une fois de plus la persistance de notes pédagogiques très anciennes, de 10 ans et plus. Les collègues touchés par ces gros retards sont gravement pénalisés car promus seulement à 5% au grand choix au lieu des 30% moyens. Certaines disciplines concentrent les cas: sur 60 notes de 10 ans et plus, 13 sont en Anglais, 13 en Espagnol et 14 en Lettres. La DRH s'est engagée à intervenir auprès de l'inspection pour corriger le problème.

Alain LEURION

BARRES PROMOTIONS CERTIFIES 2014/2015

Vous trouverez ci-dessous le total des notes des derniers promus par échelon et critères successifs en cas d'égalité de note :

- a) Ancienneté dans le grade,
- b) Ancienneté d'échelon,
- c) Date de naissance.

2014 2015	Grand choix				Choix				
	note	Ancienneté de grade	Ancienneté d'échelon	Date de naissance	note	Ancienneté de grade	Ancienneté d'échelon	Date de naissance	
4 ➡ 5	76,5	3 ans	2 ans	16/04/1987					
5 ⇔ 6	79,5	6 ans	2 ans	24/08/1985	76	7 ans	2 ans 6 mois		
6 ➡ 7	82,5	11 ans	2 ans 6 mois		79,5	10 ans	2 ans 9 mois 7 jours		
7 ⇔ 8	85,3	13 ans			82,5	13 ans	3 ans		
8 ⇒ 9	87,2	15 ans	2 ans 6 mois	13/02/1973	83,5	17 ans			
9 ➡ 10	88,5	21 ans	2 ans 7 mois 27 jours		85,5	17 ans			
10 ⇒ 11	89,8	19 ans	2 ans 10 mois		86,9	27 ans			

MÉTIER CPE

CPE: DES CHIFFRES, DES CHIFFRES ET ENCORE DES CHIFFRES

2015 devrait être une année forte pour la catégorie, 2 ans après le référentiel de métier de 2013. D'ailleurs combien de CPE, en dehors des stagiaires, sont allés au bout de sa lecture ? - ouvrant la voie à la réécriture de la circulaire de 82. Le ministère traîne la patte, annoncée pour ce début d'année, il nous faudra attendre encore, alors que le contexte - DGH en baisse, accompagnement éducatif en collège sabré, IMP mal cadrées - annonce un climat scolaire 2015 -2016 côté professoral plutôt bouillonnant. Comme si les vies scolaires avaient besoin de handicaps supplémentaires!

En revanche, ce qui ne change pas, ce sont les moyens mis à disposition des établissements en personnel d'éducation. Dans la réalité ils ont diminué, il y a déjà un moment et le barème, négocié cette année et contre lequel le SNES/FSU a voté en CTA, ne peut offrir qu'une redistribution à la marge.

L'académie de Bordeaux est, nous dit-on, encombrée par un surnombre de CPE depuis longtemps. Les 12 postes créés ministériellement cette année s'évaporent et sur le terrain, nous n'en retrouverons seulement que 5 - dont 1 réservé pour un nouveau collège - à la rentrée dans des établissements fortement déficitaires par rapport au dit barème. Le fait est que s'il n'y a rien à redistribuer aucun instrument d'équité ne pourra montrer une quelconque pertinence.

Pressé par nos questions, le rectorat nous explique que, au moment de la mise en place de la LOLF, les CPE ont été séparés du bloc budgétaire qu'ils formaient avec les professeurs. Et, tenonsnous bien, les moyens apportés par le ministère, n'ont pas été suffisants par rapport au nombre de CPE de l'académie. Autrement dit, le ministère a transformé un certain nombre de CPE en travailleurs clandestins : les personnels étaient bien là, mais pas le support. C'est ce que l'administration appellera le surnombre. Et pourquoi pas la sous-dotation? Cela aurait été bien plus juste.

Nous paierons, encore cette année, cette situation. Ce seront plus de 90 établissements qui resteront sous dotés par rapport aux critères établis par l'administration elle-même dont une soixantaine dans une situation scandaleuse.

Cela n'empêchera pas le rectorat d'afficher à la rentrée la création de 12 postes aussi invraisemblable que cela puisse paraître. En effet, il prélève 8 postes dans des établissements qui avaient la chance d'afficher un écart de poste positif et en fermant les postes de La coquille (24), Mareuil (24) et Pellegrue (33), en zone rurale, là où les moyens manquent déjà en assistants sociaux, infirmières, portant ainsi le nombre d'établissements sans CPE à 12 dans l'académie. Nous pouvons avoir de grandes craintes quant aux LP, par ailleurs, fortement impactés par le barème et pour lesquels 4 postes sont bloqués, d'ores et déjà, au mouvement.

La même négociation est en cours en ce qui concerne les AED. Disons-le tout net, nous risquons fort, grâce à la profondeur abyssale des chiffres, de ne pouvoir observer qu'un système carencé.

A force de rester le nez dans les indicateurs de la prochaine rentrée, on finit par oublier de jeter un oeil sur les vieux chiffres. En 2008, il y avait en Aquitaine 580 CPE pour 206 194 élèves. En 2014, il y a 537 CPE pour 218 778 élèves du second degré, et la pression démographique continuera les prochaines années ; il s'ensuit donc qu'il nous manque 43 CPE bien plus réellement - pour 12 584 raisons de plus de souci professionnel dans un contexte socio-économique qui se dégrade avec constance.

Il est temps de sortir des politiques plombées par l'absence de moyens et les effets d'annonce. Les barèmes de tous ordres donnent l'illusion de l'équité, en camouflant la réalité simple que trop d'établissements pâtissent du peu de moyens en vie scolaire et trop de CPE sont en souffrance quotidienne au travail.

Le SNES/FSU se bat et continuera de le faire. La prise de conscience de cette situation par toutes les catégories de personnel reste néanmoins nécessaire, et loin de baisser la garde, il faut que les personnels reviennent sur un terrain revendicatif pour imposer une autre politique pour le système éducatif.

Tonio VITORINO

STAGIAIRE ESPE

ESPE ENTRE IMPROVISATION ET AU

Plutôt que de s'inquiéter de l'absence de modalités claires de titularisation, certains cadres de l'ESPE et du Rectorat sont encore omnubilés par la gestion de l'emploi du temps des stagiaires. En effet les beaux jours reviennent chargés de promesses: douce brise printanière et légère houle, toutes deux propices au surf à Lacanau comme chacun sait...

Il fallait parer instamment à l'éventualité. Les stagiaires ont une nouvelle fois été convoqués pour deux journées de formation hebdomadaire lors des dernières vacances scolaires. Les présents, peu nombreux semble-t-il, ont donc subi exaspérés une formation redondante, comme à Pau par exemple, où plusieurs intervenants sont intervenus pour un contenu similaire.

A Bordeaux, ce sont les stagiaires du concours rénové qui ont découvert que l'exigence du CLES et du C2i ne nécessitait pas qu'ils s'inscrivent à une formation spécifique. L'ESPE les avait pourtant incités à investir 50 euros en début d'année pour ce faire, malgré les informations contraires données par le SNES.

l'ESPE surimprime de l'improvisation au flou du début d'année. Elle ne trouve pas à l'heure actuelle d'autres moyens d'exister que d'imposer par autoritarisme du temps de présence aux stagiaires, sans réelle réflexion sur le contenu de sa formation.

Hugo LASSALLE

BARRES DU MOUVEMENT INTER 2015

_						
Disciplines	Barres 2015	Entrants 2015 (mouvement inter 2015)	Barres 2014	Entrants 2014	Barres 2013	Entrants 2013
Allemand	218	18	148.0	15	221.2	11
Anglais	247	86	410.0	64	321.2	45
Arabe					199.0	1
Arts plastiques	321,3	18	137.0	19	213.0	16
Arts appliqués			244.0	1		
Basque	21	3	21.1	1		
Biotechnologie			171.3	1		
Chinois	71	1				
Documentation	346	21	710.2	17	1008.2	6
Eco gestion A (com)	656,2	5	806.2	3	453.2	3
Eco gestion B (compt fin)	268	3	679.0	4	574.2	3
Eco gestion C (market)	360	8	1718.3	1	417.0	7
Education	599	43	870.2	18	708.2	21
Education musicale	190	16	466.2	9	400.2	5
Espagnol	895,2	47	1112.2	13	860.2	16
Génie biologique, bioch	905,2	2	977.2	2	648.2	1
Histoire Géographie	98	91	173.0	54	135.0	48
Italien	202,2	4	200.0	3	238.2	2
Lettres classiques	367,2	8	209.0	7	110.0	11
Lettres modernes	160	111	208.2	70	206.0	55
Mathématiques	158,1	105	171.2	64	151.1	67
Occitan	571,2	1	1149.2	1	182.0	1
Orientation	237	7	467.2	3	540.2	3
Philosophie	79	8	71.1	11	28.1	9
Portugais					270.0	1
S.E.S.	150,1	19	106.0	12	128.0	9
S.T.M.	78	4	271.3	3	231.2	3
S.V.T.	361,3	45	568.2	20	286.0	22
Sciences Physiques	337	28	416.2	18	478.2	24
SII A.C.	825,2	2	484.0	1	1193.2	1
SII Energie	414	3	658.0	1	343.0	2
SII Ing. Elect.			1269	1	857.2	2
SII Ingénierie mécanique	571,2	5	695.2	3	1271.0	3
SII S.I.N.	213	8	1105.2	1	1313.0	1
Technologie	1112,2	8	1012.2	6	685.2	11

VIE DU SNES ET DE LA FSU

COMPTE-RENDU DU STAGE FSU DU 2 DÉCEMBRE SUR LES "QUESTIONS CHAUDES" EN HISTOIRE-GÉOGRAPHIE

La bonne vingtaine de collègues qui assistaient au stage organisé à l'Athénée de Bordeaux par la FSU sur les « questions chaudes » en histoire-géographie, ont, semble-til, partagé le plaisir d'aborder des questions de contenu que n'aborde plus l'Institution, dans ses stages du PAF. Or ces questions chaudes ou « socialement vives » sont au cœur de notre métier, de ses difficultés, mais aussi de l'enjeu que représente un enseignement de l'histoire et de la géographie, comme discipline formant à l'esprit critique, c'est à dire permettant de penser le monde. C'est une fonction du syndicalisme que d'aider collectivement les collègues à se réapproprier leur métier, aussi sur ce terrain-là.

Dominique Comelli, militante SNES et membre de l'Institut de recherches de la FSU, dans un livre collectif récent, « Israël-Palestine, le conflit dans les manuels scolaires » (cf. bibliographie), définit ainsi une « question chaude » : « C'est une guestion sur laquelle il n'y a pas encore d'accord dans le monde savant, et qui fait polémique dans la société, une question où s'affrontent des légitimités différentes (la colonisation, la Shoah, la guerre d'Algérie ont été des questions socialement vives en histoire, les problèmes de genre et de sexualité le sont en SVT, par exemple) ». Elle continue en indiquant que « le monde scolaire a tendance à traiter une question socialement vive soit par le silence, soit en la refroidissant pour avoir la paix, dans la classe, en attendant qu'on ait la paix dans la société(...) Il y a une cinquantaine d'années, on refroidissait une question chaude

par un savoir savant factuel détaillé, hypertrophié, actuellement on évite au contraire d'entrer dans la complexité des choses ».

Entrer dans la complexité des choses, c'est ce que nous avons voulu faire autour de 2 sujets : le conflit israélo-palestinien (qui est certainement la question la plus chaude en histoire aujourd'hui) et le génocide rwandais, questions qui s'intègrent diversement dans nos programmes: le premier, directement en 3ème et en terminale, plus indirectement en 6ème, le second, choisi justement pour son absence incompréhensible des programmes - une « question chaude » occultée -, mais qui peut être intégré dans une séance d'ECJS ou comme étude de cas dans le chapitre sur « les nouvelles conflictualités » en 1ère.

La matinée a été organisée autour d'exposés des 3 intervenants :

▶ Bernard Albert (agrégé de géographie retraité, ancien rédacteur de manuels, co-auteur du même livre que Domingiue Comelli) est intervenu sur la représentation du conflit israélo-palestinien dans les manuels scolaires, déconstruisant un discours implicite, qui reprend la vision israélienne des choses, et qui transpire dans une majorité des manuels. Son intervention, à travers une étude thématique sur l'eau, l' « exode-expulsion-départ », le « terrorisme », le mur, la colonisation, l'archipel palestinien, a permis de mesurer les enjeux que recouvrent le choix des mots, des documents, des cartes...Il nous a rappelé que certains éditeurs avaient subi de lourdes pressions (ainsi, le CRIF est-il intervenu, sans succès, pour faire retirer le terme de « Nakba » d'un manuel de première mais le terme n'apparait pas dans le manuel de terminale des mêmes auteurs l'année suivante alors qu'ils traitent de la période).

▶ Jasmine D.Salachas (professeure à Paris VIII, membre de plusieurs commissions internationales de cartographie, et fondatrice des cafés cartographiques), a présenté son travail de cartographe, au côté d'une équipe d'étudiants architectes- paysagistes palestiniens, sur le village de Battir, situé à 8km au sud- ouest de Jérusalem. Un travail pionnier, car, en Israel, les données topographiques et hydrographiques restent du domaine militaire. Cartographier ces données, portant sur un patrimoine pluri-millénaire de réseaux d'irrigation, de terrasses de culture, etc., les diffuser auprès de la communauté villageoise, c'est donc un acte transgressif, qui permet à cette dernière de se réapproprier le territoire : le patrimoine, comme enjeu important dans la lutte contre la dépossession. D'autant que l'UNESCO, à la suite de ces travaux, a classé en juin 2014 le village de Battir dans le patrimoine de l'humanité. Un acte essentiel, lorsqu'on sait qu'un projet de colonisation est très avancé au sud-est du village et que ce dernier commence à être totalement encerclé par le mur israélien en construction. Jasmine nous a fait partager sa conviction que la cartographie, souvent vecteur de manipulation, peut et doit être un outil de citoyenneté.

VIE DU SNES ET DE LA FSU

Jacques Schaff (professeur d'Histoire-géographie, également retraité récent, et spécialiste du Rwanda) nous a présenté sa « plongée au cœur des ténèbres ». En situant d'emblée l'ampleur et les particularités de la tragédie : 800 000 à 1 million de morts en 100 jours (avril-juillet 1994). Chiffre comparable à celui de Treblinka, mais en beaucoup moins de temps : le Rwanda tout entier, comme camp d'extermination à ciel ouvert. Il a insisté sur la plus grande rigueur nécessaire autour de la notion de génocide (le cas rwandais en est bien un). Il a cherché ensuite à déconstruire la représentation médiatique de ce génocide, présenté en général comme des « massacres interethniques ». Il a disséqué la mise en charge sur le temps long du processus génocidaire, par empilement d'une série de strates: la construction d'une « ethnie » tutsi par les frères blancs, du temps de la colonisation belge, l'inversion d'alliance de la puissance coloniale lors de l'indépendance (les Tutsis sont expulsés vers l'Ouganda anglophone), l'entrée en jeu, depuis les années 1960, d'une géopolitique de la France dans la région contre le « front anglophone » qui vise à utiliser les Hutus comme rempart (l'armée française forme les Forces Armées Rwandaises). La tragédie de 1994 est abordée à partir d'extraits du film de Terry George « Hotel Rwanda » (2004). J.Schaff termine par une réflexion sur l'absence totale de cet événement dans les programmes, ce qui n'est sans doute pas sans rapport avec la volonté d'occulter un moment peu glorieux de l'intervention de notre pays en Afrique. Cette tragédie reste pourtant une bombe à retardement, puisque la vérité historique avance, notamment avec la reprise de l'enquête du juge Trévidic sur l'attentat qui a coûté la vie au Président rwandais, attentat qui déclencha à grande échelle la mise à mort des Tutsis. Cette question pourrait bien ainsi devenir, d'ici peu, une « question chaude » à part entière : avoir formé les génocidaires, avoir assisté au génocide, avoir exfiltré les génocidaires, ouvrirait la possibilité de poursuites contre les officiers et les gouvernants français pour complicité de génocide! J.Schaff a distribué un dossier précieux de documents utilisables..

L'après-midi fut consacré à préparer, à travers un échange entre stagiaires et intervenants, une séquence sur le conflit israélopalestinien : quelles notions introduire ? Quels acteurs du conflit, quels moments-clés

sélectionner ? Quel choix de documents ? Quelle(s) problématique(s) ? Une séquence sur le Rwanda fut aussi préparée, avec le même type de questionnements et des problématiques centrées sur la notion de génocide et/ou l'échec de l'ONU pour l'empêcher (en ECJS par exemple), ou bien sur la généalogie d'un génocide (pour une étude de cas en 1ère).

François RICHARD

Quelques indications bibliographiques données par les intervenants :

Sur Israel-Palestine:

- Georges Corm / le Proche-Orient éclaté Folio histoire, Gallimard 2012
- Henry Laurens, Mireille Delmas-Marty / terrorismes, histoire et droit- éditions du CNRS 2013
- P.Blanc et JP Chagnollaud (dir) / Atlas des Palestiniens- Autrement 2014
- Sandrine Mansour Mérien / L'histoire occultée des palestiniens 1947-1953 Privat 2013
- R.Lombard et M.Pacouret (coord.) / Israël-Palestine, le conflit dans les man<mark>uels scolaires- Syllepse 2014</mark>

Sur le Rwanda:

- Dominique Franche / Rwanda, généalogie d'un génocide. Editions Tribord 2004
- François Graner / le sabre et la machette, officiers français et génocide tutsi- Tribord 2014
- André Rosevègue, stagiaire, propose aussi "un initéraire de lecture", publié sur le site: "entre les lignes, entre les mots" https://entreleslignesentrelesmots.wordpress.com/2014/06/16/rwanda-proposition-ditineraire-de-lecture/

DERNIÈRE

RÉFORME DU COLLÈGE : UNE RÉFORME QUI NE RÉSOUT RIEN, MAIS VA CRÉER DE NOUVEAUX PROBLÈMES !

LA MINISTRE DE L'ÉDUCATION A ANNONCÉ LE 11 MARS LES PRINCIPALES MESURES DE LA FUTURE RÉFORME DU COLLÈGE. LA PRÉSENTATION DU COLLÈGE EST CARICATURALE, MENSONGÈRE ET INJURIEUSE POUR LES COLLÈGUES QUI Y EXERCENT DANS DES CONDITIONS SOUVENT DIFFICILES. AINSI LE COLLÈGE « AGGRAVE LA DIFFICULTÉ SCOLAIRE [...] CRISTALLISE LES DÉFAUTS DE NOTRE SYSTÈME ÉDUCATIF [...] EST PROFONDÉMENT INÉGALITAIRE TRIANT LES ÉLÈVES [...] EST MONOLITHIQUE DANS SON APPROCHE DISCIPLINAIRE, SUSCITANT PARFOIS L'ENNUI, VOIRE LA PERTE DU GOÛT DU TRAVAIL ET DE L'EFFORT. IL EST INADAPTÉ AU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES [...] PEU EFFICACE SUR L'ORIENTATION ET LA LUTTE CONTRE LE DÉCROCHAGE. EN DÉFINITIVE LE COLLÈGE ACTUEL EST SOUVENT PEU MOTIVANT POUR LES ÉLÈVES, ANXIOGÈNE POUR LES PARENTS ET FRUSTRANT POUR LES PROFESSEURS [...] ».

La ministre propose la mise en place de quatre heures d'enseignements pratiques interdisciplinaires de la 5^{ème} à la 4^{ème}. 20 % des horaires d'enseignements seront laissés à l'autonomie des établissements. Les élèves devront bénéficier d'un accompagnement personnalisé de 3H en 6ème et de 1h en de la 5ème à la 3ème en petits groupes. La LV2 serait enseignée à partir de la cinquième. 4000 postes financeraient la réforme. Ces annonces n'augurent rien de bon pour le collège.

- ► La mise en place des enseignements pratiques interdisciplinaires sera financée par une baisse des horaires disciplinaires voire leur globalisation dans certaines disciplines. Il n'est rien prévu pour la concertation et la formation ce qui augure un nouvel alourdissement de la charge de travail.
- ► C'est le retour des IDD. Les heures d'autonomie prévues rappellent furieusement la réforme du lycée dont le bilan promis se fait toujours attendre et dont le seul succès est d'avoir mis en concurrence les disciplines.

- ► Une partie des enseignements seront définis localement ce qui risque d'accroître les inégalités entre établissements.
- ► Le financement de la LV2 se fera par redéploiement des six heures d'enseignement sur trois ans au lieu de deux.
- ▶ Quant au financement, les 4000 postes sont bien insuffisants au regard des 7100 collèges et surtout ils étaient déjà prévus dans la loi d'orientation et devaient être initialement partagés avec les LP.

Nous sommes très loin d'une réforme ambitieuse pour le collège, bien au contraire. Nous pouvons voir se dessiner de nouvelles économies faites sur le dos des élèves et des enseignants par une réduction des horaires disciplinaires. Ce n'est pas plus le soi-disant développement de l'autonomie des établissements (voir l'exemple des lycées) qui permettra de lutter contre l'échec scolaire.

Fabienne SENTEX

SNES S3 BORDEAUX

138 rue de Pessac 33000 Bordeaux Tél. 05 57 81 62 40 Fax : 05 57 81 62 41

Courriel: s3bor@snes.edu www.bordeaux.snes.edu Twitter: @SNESBordeaux

<u>Permanences</u>

du lundi au jeudi de 14h à 17h30 le vendredi de 14h à 17h

SNES - S2 DORDOGNE

Bourse du Travail rue Bodin 24000 Périgueux Tél. 05 53 05 17 58

Fax: 05 53 05 17 58 Fort. 05 53 05 17 57 Port. 06 12 51 76 70 snes24@orange.fr twitter: @Snes24

SNES - S2 GIRONDE

138 rue de Pessac 33000 Bordeaux Tél. 05 57 81 62 44 Port. 06 85 87 29 17 s2gironde@bordeaux.snes.edu http://snes33.free.fr/index.html

SNES - S2 LANDES

Maison des syndicats 97 place caserne Bosquet 40000 Mont de Marsan Tél. 05 58 93 39 35

Fax: 05 58 05 92 65 Port. 06 85 34 35 87 snes40@orange.fr

SNES S2 LOT ET GARONNE

14 rue Jean Terles 47000 Agen Tél/Fax : 05 53 47 13 47 Port. 06 07 55 96 39 snes47@wanadoo.fr

SNES S2 PYRÉNÉES ATLANTIQUES

11 avenue Edouard VII 64000 Pau Tél/Fax: 05 59 84 22 85 Port. 06 85 34 15 07 snes-64@bordeaux.snes.edu http://snes64.pagesperso-orange.fr/